

Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique

Déclaration du groupe Environnement et nature

Ce texte combine des grands principes sur les services publics, sur les droits du citoyen et de l'utilisateur face à la machine, mais aussi des propositions plus pratiques comme l'appropriation par tous de nouveaux services, ou la formation des agents. Comme il y a un droit à la déconnexion des salariés, notre Conseil défend un droit d'accès non numérique au service public.

Le CESE préconise de « réaliser une étude d'impacts sur toutes les opérations majeures de transformation des services publics », pour évaluer sur des bases solides la contribution écologique du numérique : besoins en transports, consommation d'énergie ou de matériaux, impact santé et encombrement des paysages, et enfin bilan sur les émissions de gaz à effet de serre et résistance face aux crises et aux chocs futurs. Cette étude d'impact, essentielle pour nous, concrétise l'intérêt général, face à des opérateurs publics ou privés restreints à la vision du court terme sur leur seul périmètre.

Vous le savez, nous les environnementalistes, nous ne partageons pas l'idéologie « toujours plus » qui sous-tend la 5G, certains d'entre nous vont même s'abstenir sur ce point précis ; nous sommes critiques des plans gouvernementaux qui obligent les copropriétés à s'équiper de nouvelles antennes avant même de devoir traiter leurs passoires énergétiques. Nous apprécions ainsi que le texte dans sa version finale pousse au développement de la fibre télécom, un moyen mieux approprié pour l'aménagement des territoires, l'écologie et la santé que la multiplication incontrôlée de la transmission hertzienne.

Le texte a ainsi beaucoup évolué. Il se centre désormais sur l'essentiel, l'accès de tous aux services publics, sous tous les angles de l'appropriation et de la mise à disposition de l'outil numérique, et non plus le développement à marche forcée de nouvelles générations de technologies.

Notre groupe a voté en majorité ce texte, et cela nous permet d'appuyer sur l'actualité de la réforme du CESE.

La production du présent travail, consensuel pour l'essentiel, a demandé la délibération et le temps exigeant des échanges, malgré nos différences. Un sujet similaire, discuté et voté en procédure accélérée en deux séances ne serait selon nous qu'une caricature. C'est pourtant ce format de débat qui se dessine dans le projet de futur CESE. Pour notre groupe, la démocratie passe par la délibération approfondie, l'expertise contradictoire, les échanges, en somme, la recherche du consensus.